



COMPTE RENDU
Conseil d'exploitation de la régie du port du Tinduff
du 01 décembre 2022

Le premier décembre deux mille vingt-deux, à 17 heures, le Conseil d'exploitation s'est réuni sous la présidence de Mr Jean-Jacques André.

Etaient présents/tes :

Jean-Jacques ANDRÉ, François THOUROUDE, Claudine ORVOEN, Rémy JEZEQUEL, Yvan LACHUER, Jean URVOIS, Yann ROGER

Etaient absents/tes :

André Le GALL

Assistaient également :

Eric PICHON, Directeur de la régie.
Paul CUEFF, Régisseur de la régie, Agent portuaire

A l'ordre du jour

1/ Bilan travaux 2022

2/ Carénage

3/ Tarifs 2023

4/ Questions diverses

1/ Travaux

Le détail des travaux effectués sur le port du Tinduff durant l'année 2022 est présenté aux membres du conseil portuaire, autant sur les opérations d'investissements que sur les interventions relevant du fonctionnement.

Le détail des prévisions d'investissements pour 2023 est présenté, selon le tableau joint en annexe. Le service des ports est remercié pour les travaux effectués et sa réactivité dans la gestion du quotidien.

Le détail des opérations de remplacement de l'éclairage public en cours sur le môle est donné.

2/ Carénage

Les services de la commune font le point sur les dossiers en cours attrait au carénage :

- 1) Abandon de l'étude Atout Ports non achevée en 2020 (2 rapports fournis sur 3 commandés)
- 2) Maintien des 70% de financement par l'Agence de l'Eau pour cette prestation partielle, versée fin 2022 sur le budget régie.
- 3) Positionnement global de la commune :
 - a. Engagement de la commune maintenu afin de mettre en œuvre des installations de carénage propre sur le port du Tinduff.
 - b. Choix de reporter la construction d'une aire de carénage sur le terre-plein à 2024/2025 du fait de la nécessité absolue de caler strictement le mode de gestion et le modèle économique d'un tel outil avant de lancer l'opération :
 - Régie/DSP/Conventions ?
 - Echéance des AOT en cours sur terre-plein
 - Projets de développement en cours (STEP, Tinduff Marine, associations...)
 - c. Parti prix de mettre en œuvre une solution de carénage à la marée se voulant complémentaire à la future aire (prérequis DDTM, Agence de l'eau...) courant 2023 sur les principes suivants :
 - Gestion régie
 - Autonomie relative de l'utilisateur (nettoyeur HP, nettoyage dispositif, respect des règles de sécurité, déchets)
 - Caniveau en pied de slipway
 - Dimensionnement et élaboration technique en cours d'une unité de traitement semi-mobile containerisée avec rejet dans le milieu.
 - A faire :
 - . Engagement Bet Enviro pour soutien technique + dossier déclaratif loi sur l'eau et notice N2000
 - . Dossiers subventions (Agence de l'eau, CEREMA)
 - . Règlement d'exploitation
 - . Bilan financier invest + fct + modèle économique (facturation à l'utilisateur)
 - . Validation projet final avant lancement

3/ Tarifs 2023

Au vu des travaux réalisés, des surcoûts à prévoir sur les dépenses de fonctionnement et les coûts travaux en nette augmentation, il est proposé aux membres du conseil d'exploitation de consentir à une hausse des tarifs de 3% sur les redevances appliquées au Tinduff.

Une simulation du CA 2022 est présentée, mettant en lumière la diminution des capacités d'investissement sur le budget, les hausses de coûts de fonctionnement, et la stabilisation des recettes de fonctionnement sur l'exercice en cours.

BP 2022 et CA 2022 seront présentés début 2023.

Le projet de délibération qui passera au Conseil Municipal du 15/02/22 est présenté.

Mr URVOIS, au nom de l'Association des Usagers du Tinduff tient à rappeler aux membres du conseil que les usagers du port restent dans un esprit « traditionnel et modeste » ; auquel il convient d'adapter les tarifs et les prestations.

Il abonde néanmoins dans la gestion actuelle des services de la Mairie qui vont dans le bon sens, s'adaptent et passent à l'acte en termes de travaux.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil d'exploitation approuvent, à la majorité (Abstention de M. URVOIS), la hausse des tarifs portuaires 2023.

4/ Questions diverses

. Il est rappelé à Mr URVOIS la nécessité de renouveler l'AOT régissant l'occupation du terre-plein par les locaux dédiés à l'AUT, les démarches à honorer.

. Dans le cadre du renouvellement du conseil portuaire, des nouvelles élections de représentants au CLUPP du Tinduff seront menées en début d'année, afin que deux représentants puissent siéger en CP.

A 18h05, la séance est levée.

ANNEXES

TRAVAUX PORTUAIRES 2022

PORT	TYPE	OUVRAGE	COUT € HT	DESCRIPTION/OBSERVATIONS	OBS
TINDUFF	STRUCTURE	MOLE	18 040	Affouillements importants face Nord du môle sur environ 25m; et mise parafoudre et envasage + injections	Moins value
TINDUFF	Entretien spécialisé	Cale/Môle	1 504	Remplacement/repertes (organesaux/échelles/maître courantes)	Ok
TINDUFF	AMENAGEMENT	Terre-plein	1 720	Réaménagement terre-plein hivernage	Fait, à finaliser
TINDUFF	ECLAIRAGE PUBLIC/RÉSEAUX	MOLE/TERRÉ PLEIN	7 600	Dépose poteaux EP (7) + néo-eau aérien terre-plein compris, pose poteau départ de môle et ed type led sur parapet sur môle (Bret Métro pole). Tranchée de la cabane au mat de charge à creuser pour AEP+élec+EPB (ajout)	en cours - plus value à prévoir
TINDUFF	Équipement	WC Public	2 800	Mise en place d'un coffret électrique	Ok
TINDUFF	Équipement public		1 000	Installation d'un défibrillateur semi-auto en extérieur (financé BP)	Ok
			TOTAL INVESTISSEMENT : 31 664€ 46 339 au budget		
AUBERLAC II	Structure	Cale	14 447	Confortement: Couronnement (platin) jo intolément	moins value
FOUR A CHAUX	Structure	Cale + terre plein	0	Gestion d'entretien (20 M) en cours	15 990 €
AUBERLAC II	Installations de mouillage	Vibeurs	2 400	2 mouillages innovants financés 80% via appel à projet OFB (2008)	Budget annexe à conclure
FOUR A CHAUX	Équipement portuaire	Rampe de mise à l'eau	950	Pose de 10 m de tapis en prolongement de la rampe	Ok
AUBERLAC II	Équipement public	Ty an Aod	1 000	Installation d'un défibrillateur semi-auto en extérieur (financé BP)	Ok
			TOTAL INVESTISSEMENT : 18 797€ 29 960 au budget		
SANT JEAN	STRUCTURE	RAMPE	4984	Reprise structurelle pied de rampe	Ok
LE PASSAGE	STRUCTURE	CALE EXT	8 857	Purge et pose de connecteurs maçonnés verticaux en pied de cale + la grigne anti-affouillement +	Moins value
LE CARO	STRUCTURE	MOLE INTERIEUR 4NR COUVERTEMENT	9 323	Longrine anti-affouillement sur 13 m + injection dans canalisations ancrages	Moins value
PORWIEUR	ELEMENTS D'USAGE	MOLE	2 259	Reprise échelle/train courante/organesaux	Ok
PORWIEUR	SECURISATION	TERRE PLEIN	800	Pose potelets anti-recul + aménagement matériaux	Ok
KERGARIAN	Installations de mouillage	Balises + vibeurs	2 160	3 mouillages innovants financés à 80% sur appel à projet OFB (2012)	Ok
			TOTAL INVESTISSEMENT : 27 223€ 41 700 demandé en PPI		

PREVISION TRAVAUX PORTUAIRES 2023

PORT	TYPE	OUVRAGE	ESTIM € HT	DESCRIPTION/OBSERVATIONS	OBS
TINDUFF	AMENAGEMENTS	SLIPWAY	16 000	Création d'un carénage + ponton en pied de slipway	CARENAGE → 43 000 € HT
TINDUFF	FOURNITURE	CONTENEUR SEMI MOBILE 10	22 500	Unité de traitement/ rejet à la mer/carénage à la manœuvre	
TINDUFF	ETUDES	SDI SUR LE CALI	4 500	Bat envoi pour dossier la sur l'eau + autorisation rejet à la mer pour unité de traitement	
TINDUFF	DAGAGE	BUTTE BOUT DE MOLE	5 500	Dossier soumis à "déclaration DDTM" avec étude d'incidence négative à 10 ans; fait en règle.	à l'usage / accord à envisager
TINDUFF	STRUCTURE	CALE	5 000	Reprise jo intolément de cale + raglage	
TINDUFF	AMENAGEMENTS	TERRE-PLEIN	1 700	Pose potelets sur zone "ouverte aux QTE"	
FOUR A CHAUX	SIGNALISATION MARITIME	MOLE	2 951	Fourniture + pose	Pose sur palier intermédiaire Phare Bal à valider
FOUR A CHAUX	STRUCTURE	CALE	27 000	Reprise cale: jo intolément (316 - 20 = 296 m2) + couronnement	
LE PASSAGE	STRUCTURE	CALE DU BAC	112 000	Reprise jo intolément (330 m2) + couronnement +duc d'albe	Cout important (2 tranches?)
LE PASSAGE/FAC	EQUIPEMENT PUBLIC		1000/DAE	Demande DAE sur site (accès rdv)	
TOUS PORTS	STRUCTURE	MACONNERIES		Jo intoléments	Sup part assés?
			BUDGET : 41 700 € HT INVEST + BUDGETS ANNEXES		

Projet de délibération relatif à : TARIFS PORTUAIRES 2023

Exposé :

La commune dispose de 5 ports délimités comme tels administrativement (le Caro, le Passage, Porsmeur, Lauberlac'h-Four à Chaux et le Tinduff).

Seuls les ports de Lauberlac'h-Four à Chaux et du Tinduff disposent d'un budget (budget annexe pour le premier, budget de la régie autonome pour le second).

Le conseil portuaire, le conseil d'exploitation de la régie du Tinduff ainsi que les associations titulaires du contrat d'affermage sur la gestion du port de l'Auberlac'h/Four à Chaux sont consultés sur la fixation des tarifs, lesquels constituent essentiellement le mode de financement, tant de l'exploitation que de l'investissement à l'intérieur du périmètre portuaire.

Le conseil municipal restant seul décisionnaire quant aux tarifs à appliquer.

Il est ainsi proposé d'appliquer au 01/01/2023 une hausse de 3% sur les tarifs portuaires des ports de Tinduff et Auberlac'h/Four à Chaux.

Proposition :

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver une hausse des tarifs portuaires sur les ports de Tinduff et l'Auberlac'h/Four à Chaux, selon la grille tarifaire jointe en annexe.

Projet de délibération soumis à la :

Conseil d'Exploitation Port du Tinduff du 01 décembre 2022.

Conseil Portuaire du 01 décembre 2022

Annexe :

	Tarifs 2022 TTC (Taux TVA en vigueur)	Tarifs 2022 TTC (Taux TVA en vigueur)	Tarifs 2023 TTC (Taux TVA en vigueur)	Tarifs 2023 TTC (Taux TVA en vigueur)
Titulaires d'un mouillage annuel				
Moins de 4m	57 €		59 €	45 €
de 4 à 4,99m	71 €		73 €	58 €
de 5 à 5,99m	86 €		89 €	69 €
de 6 à 6,99m	97 €		100 €	81 €
de 7 à 7,99m	110 €		113 €	93 €
de 8 à 8,99m	123 €	P	127 €	104 €
de 9 à 9,99m	137 €	O	141 €	114 €
de 10 à 10,99m	151 €	R	156 €	126 €
de 11 à 11,99m	164 €	T	169 €	138 €
Plus de 12m (taarif/mètre)	18 €	D	19 €	14 €
Navire de pêche ⁽¹⁾	93 €	E	96 €	93 €
Corps morts visiteurs -				
Jour - 1ère semaine	10 €	L	10 €	10 €
Semaine	60 €	A		
Mouillage 2 semaines maximum	120 €	U		
Mouillage ≤ 1 mois		B	120 €	153 €
Historiques		E		153 €
Evénements nautiques/semaine		R		
Infrastructures portuaires		L		102 €
Clubs sportifs locaux (forfait annuel)	122 €	A		
Entreprises de cultures marines	306 €	C		
Mise à l'eau (AR/Jour)		H	120 €	120 €
Mise à l'eau (An)		-		
Amarage à quai ≥ 7 jours (/jour) (Visiteur)	6 €	F		315 €
Stockage slipway ≥ 7 jours (/jour)	6 €	O		6 €
Stockage terre-plein ≥ 7 jours (/jour)		U		
Ensemble infrastructures (/jour)	592 €	R		10 €
Terre-plein - Manifestation non officielle (m²/jour)	0,30 €	A		
Hivernage sur terre-plein (/m²/mois)	0,60 €	C		10 €
Hivernage à quai (15 oct. au 15 mars) (ml/passagers)		H		562 €
Occupations sans titre		A		
Mouillage (/jour)	10 €	U		
Terre-plein (/m²/jour)	1 €	X		